# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

## SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º AC120

présenté par Mme Bazin-Malgras

-----

#### **ARTICLE 59**

À la seconde phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« sport, »,

insérer les mots:

« qui se caractérisent par leur exigence de qualité et d'innovation tout ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

Ce qui caractérise, distingue et fait la force de l'audiovisuel public c'est la qualité de ses programmes. Loin de la honte qu'évoque le président de la République à l'occasion de propos malheureux, les citoyens reconnaissent et saluent la qualité des programmes de notre audiovisuel public.